



A l'attention de

Bruxelles Environnement

Avenue du Port 86C/3000- 1000 Bruxelles
airclimat-luchtklimaat@environnement.brussels

et de

Monsieur le Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale Rudi Vervoort

Madame la Ministre Céline Fremault

Rue Ducale 7-9
1000 Bruxelles

Bruxelles, 31 juillet 2015

Objet : réponse de la plate-forme "SchoneLuchtBXLairpropre" à la consultation publique sur le plan bruxellois "Air-Climat-Energie"

1

Monsieur le Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort

Madame la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement, de la Qualité de Vie, Céline Fremault,

"SchoneLuchtBXLairpropre" est une initiative citoyenne composée de parents, de personnes dont la santé est impactée par la pollution de l'air et par des citoyens de tous horizons.

Notre plate-forme veut agir pour la qualité de l'air à Bruxelles car c'est un facteur invisible, et pourtant vital, qui affecte tous les citoyens sans discrimination, autrement dit : les habitants, les navetteurs, les visiteurs, les automobilistes, les piétons, les cyclistes, les jeunes, les aînés mais aussi et surtout les personnes les plus vulnérables d'un point de vue social ou sanitaire.

Faisons respirer Bruxelles Help Brussel op adem te komen



En effet, le Plan Air-Climat-Energie (PACE) constate que "Le secteur du transport est le principal émetteur d'oxydes d'azote (NOx) et le deuxième émetteur de particules fines (PM10) en Région Bruxelles-Capitale (RBC) : 67% des émissions de NOx et 39% des émissions de PM10 proviennent du transport routier. Ces deux polluants majeurs dégradent considérablement la qualité de l'air et pour remédier à ce problème, des normes européennes de concentration ont été fixées. Pourtant, malgré des mesures mises en œuvre depuis de nombreuses années, des efforts accrus sont nécessaires pour respecter les normes européennes. Le plan de mobilité de la RBC, le plan IRIS2, a ainsi évalué que pour se conformer à la Directive 2008/50/CE concernant les PM et le NO2, la Région doit réduire les émissions de PM10 provenant du trafic de 70% à 80% et les émissions de NO2 de 50% à 60%. A cet égard, l'amélioration des concentrations de ces polluants observée depuis 20 ans est insuffisante, ce qui impose de mettre en œuvre des actions ambitieuses et efficaces. Il en va de la santé des habitants de la RBC."

Aussi, la RBC est sur le plan de la mobilité la zone métropolitaine la plus engorgée d'Europe ce qui induit un coût économique annuel de 511 millions d'euros. Cet engorgement pousse les entreprises à quitter la ville à cause des problèmes de mobilité. On sait que la pollution de l'air est responsable de 632 morts prématurées chaque année, sans compter les personnes qui sont affectées par les maladies respiratoires et cardiaques. Quant à eux les enfants qui respirent l'air pollué lié à la circulation sont plus susceptibles de développer de l'asthme. On estime qu'une meilleure qualité de l'air se traduirait par un gain d'espérance de vie qui s'élèverait à un minimum de 758 millions d'euros par an.

2

Ces quelques chiffres le démontrent clairement, il y a une obligation sociale, économique, sanitaire, environnementale et morale des autorités bruxelloises à agir pour protéger les populations.

Ainsi, la plate-forme citoyenne SchoneLuchtBXLairpropre demande que le PACE assure le respect intégral des différentes directives européennes concernant la qualité de l'air. La RBC n'est actuellement pas en conformité avec la législation européenne. Cette transgression va clairement à l'encontre de l'intérêt et de la santé des citoyens bruxellois.



Considérant qu'un plan ambitieux pour la qualité de l'air génère des bénéfices importants sur le plan de la santé et du bien-être de tous les citoyens et engendre, en plus, des avantages économiques et climatiques significatifs, SchoneLuchtBXLairpropre demande à la Région Bruxelles Capitale d'identifier sans ambiguïté 5 mesures prioritaires.

Ces 5 mesures prioritaires devront relever d'une compétence régionale et leur impact devra être quantifiable et décisif afin de respecter, au moins, les directives européennes et ce, pas uniquement au niveau des stations de surveillance actuelles, mais au niveau de toutes les zones de trafic dense de la région.

SchoneLuchtBXLairpropre demande de fixer les moyens et le calendrier pour la mise en œuvre de cet objectif dès le début de l'année 2016 avec une réalisation effective et mesurable d'ici 2018, accompagné par une évaluation annuelle.

Pour ce faire, SchoneLuchtBXLairpropre insiste, en particulier, à ce que les mesures suivantes soient ciblées :

1. **L'introduction d'une tarification de l'usage de la route** pour les véhicules privés et de société vu qu'elle est considérée dans le PACE comme une action déterminante pour atteindre la réduction de 20% de trafic automobile en 2018 sur le territoire de la RBC. Elle peut sembler impopulaire, mais l'expérience internationale démontre que la résistance diminue grâce à l'efficacité de la mesure pour réduire les embouteillages et, par conséquent, la pollution de l'air. De plus, elle est acceptée par des acteurs économiques tel que la Brussels Enterprises and Commerce Industry (BECI) et suit les recommandations de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en la matière.

2. **La révision de la fiscalité des voitures privées et de société** en agissant sur la taxe annuelle de circulation et en la faisant varier en fonction de l'impact des véhicules sur la qualité de l'air afin de diminuer la part des voitures diesel et d'autres véhicules polluants en zone métropolitaine. Cette mesure devient possible – et nécessaire - avec la régionalisation de la compétence fiscale.



3. L'augmentation considérable de l'attractivité des transports publics par :

- une coordination effective des services des différents fournisseurs de transport public en RBC (STIB, SNCB, TEC, De Lijn) sur la base d'un système "un horaire - un tarif - un billet" en associant tous les services complémentaires tels que les vélos partagés (Villo, Blue-Bike), les taxis, les voitures partagées (Cambio, ZEN) etc. et la création d'une expérience numérique, intégrée, multimodale et interactive afin d'offrir une alternative réelle, efficace et pratique aux habitants, navetteurs et visiteurs.
- une offre confortable et non-polluante d'équipements du transport public.

4. L'introduction de la technologie intelligente pour fluidifier le trafic en zone métropolitaine :

- en combinaison avec une rationalisation des places de stationnement, réduire le trafic induit par la recherche de stationnement par des panneaux intelligents et applications indiquant les endroits où se trouvent des places libres.
- l'installation de feux de circulation intelligents permettant une meilleure circulation dans les zones denses en trafic de la RBC et donnant priorisation aux modes de transport non-polluants.

5. Une surveillance accrue sur le territoire de la RBC de l'ozone, des NOx, des PM10, des PM2.5 et du Black Carbon, avec une priorité sur les zones de trafic denses (p.ex. par des capteurs mobiles installés sur des bus, des trams ou des taxis), accompagnée par :

- l'utilisation de panneaux intelligents fixes en rue et des applications numériques (smartphone, tablettes...) pour informer les citoyens en temps réel sur la qualité de l'air par rapport aux normes européennes, et aux lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé, ainsi que pour émettre des recommandations pratiques pour orienter le comportement des citoyens.
- l'exemplarité des pouvoirs publics : imposition de flottes d'autobus non-polluants (STIB, SNCB, TEC, De Lijn), imposition aux autorités locales de plan de mobilité obligatoire.

Finalement, SchoneLuchtBXLairpropre demande à ce que les lignes directrices et objectifs de l'Organisation Mondiale de la Santé soient respectées au plus tard pour l'année 2020.

A n'en pas douter, un plan ambitieux, concret et mesurable demande un changement des mentalités et des décisions politiques courageuses.



Mais comment ne pas considérer comme un élan d'espoir notre démarche, soutenue, en pleine période de vacances, par 3000 citoyens qui viennent d'exprimer leur inquiétude par rapport à l'impact de la pollution de l'air et leur volonté d'obtenir un plan stratégique qui assure des actions pour que la qualité de l'air réponde aux normes européennes.

Nous espérons que ce signal fort vous encouragera à prendre les mesures nécessaires et à les mettre en œuvre rapidement pour que tous les Bruxellois-es et citoyens concernés puissent respirer un air propre.

Nous sommes par ailleurs à votre disposition pour vous rencontrer afin d'échanger sur la question.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale, et Madame Céline Fremault, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement, de la Qualité de Vie, de l'Environnement et de l'Energie, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la plate-forme **SchoneluchtBXLairpropre** et

A l'initiative de Annika Cayrol, Karen Goeyens,

Karin De Schepper, Lies Craeynest et Sarah De Schepper